

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DU CIRQUE
REGLEMENT DES ETUDES
ANNEXE 1

ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

Projet pédagogique et artistique

1. Objectif

Former un artiste auteur et créateur qui pourra inscrire sa recherche et sa création dans la démarche évolutive du cirque contemporain et contribuer au développement de cet art, soit en créant lui-même de nouvelles formes, soit en s'intégrant dans une dynamique de création collective.

2. Une forme contemporaine

Les arts du cirque vivent une révolution permanente à travers leur métissage avec les autres arts de la scène. Ce renouvellement en constante progression a fait émerger de nombreuses créations et spectacles qui ont conféré leurs lettres de noblesse aux arts du cirque et ont mené à leur reconnaissance comme arts de la scène à part entière. Cette reconnaissance imposait la nécessité de créer un enseignement supérieur pour former les artistes du futur. Cet enseignement s'inscrit dans une spécificité que partagent toutes les écoles supérieures des arts du cirque. L'Ecole supérieure des arts du cirque de Bruxelles est aujourd'hui l'une des grandes écoles supérieures qui dans le monde dispensent une formation diplômante.

Si l'axe principal de la formation est artistique, il se double d'une recherche de la plus haute technicité tout en privilégiant une approche résolument contemporaine. L'enseignement, forcément individualisé, est donné par des professeurs qui possèdent le plus haut niveau dans leurs domaines respectifs. L'étudiant est soumis à un rythme d'apprentissage extrêmement soutenu, requérant en permanence la présence de l'étudiant.

L'artiste de cirque contemporain est perpétuellement confronté à l'urgence ; pour l'institution qui a en charge la formation de jeunes artistes, l'urgence est également un argument décisif. Il faut être capable de positionner l'étudiant au sein d'un monde professionnel exigeant dès la fin de son cursus.

3. Principes pédagogiques et artistiques

L'apprentissage des arts du cirque s'appuie de manière fusionnelle et synthétique sur la haute maîtrise des spécialités enseignées et sur la multidisciplinarité qui intègre, de manière indissociable à son vocabulaire de base, le jeu d'acteur et le mouvement, pour définir son expression originale au sein des différentes expressions des arts de la scène.

La compréhension et l'intégration progressive des autres disciplines artistiques alimentent cette expression dans un sens de recherche créative et inventive. Ces disciplines (musique, techniques scéniques,

scénographie, son et lumière) sont en effet fondamentales dans l'expression artistique des arts du cirque et participent depuis ses origines au processus créatif de toute forme circassienne. Il est indispensable que l'étudiant en acquière progressivement la juste perception et la maîtrise pour l'intégrer dans ses propositions créatives.

Toute proposition individuelle ou collective s'appuie sur une construction dramaturgique qui place la quête du sens au cœur des préoccupations. Cette recherche de sens peut prendre toutes les dimensions et toutes les directions inhérentes à l'art et puiser son inspiration dans les arts plastiques et visuels, la musique, l'architecture, le théâtre, la littérature, ... pour développer et construire son propos.

La nouveauté de l'enseignement des arts du cirque, tourné résolument vers la création contemporaine, ne doit pas faire oublier que le cirque a une histoire et que cet enseignement s'inscrit dans un parcours historique riche et varié. Les cours d'histoire des arts et d'histoire du cirque rappellent le contexte et tracent les perspectives dans lesquelles les étudiants inventent ou innovent.

Face à un art en constante mutation et recherche, il faut que l'étudiant soit sans cesse en prise avec la création contemporaine et avec les formes actuelles du cirque.

C'est la mission de l'école de rendre cette perception la plus accessible possible afin de susciter l'émergence d'une grande variété de styles.

La formation doit assurer à l'étudiant une polyvalence technique : acrobatie dynamique et statique, trampoline et équilibre. Cette polyvalence permet d'enrichir et diversifier son vocabulaire en mettant à sa disposition une palette d'outils indispensables au développement d'un langage circassien. Dans un enseignement où le corps est le premier moyen d'expression, il faut permettre à l'étudiant de s'en assurer la plus grande maîtrise. Sa connaissance et sa préservation à travers l'apprentissage des arts du cirque sont la raison d'être des cours d'anatomie, biomécanique et diététique.

La préparation physique générale et la préparation physique spécifique en sont les relais indispensables dans la formation pratique et sont complémentaires au travail des spécialités. En outre, un suivi spécialisé vient apporter son expertise de façon constante sur l'état de santé des étudiants.

L'enseignement des arts du cirque, en raison de l'urgence spécifique à l'artiste de cirque, se doit d'envisager pour les étudiants sortants la maîtrise du milieu professionnel dans lequel ils vont s'intégrer. Par la connaissance des structures de création et de production et la conscience de la gestion de leur future carrière, l'école les prépare à leur insertion professionnelle.

4. Méthodologie et moyens

Tout au long de la formation l'enseignement assure l'acquisition d'une méthodologie de travail. Par un travail d'apprentissage très encadré, par l'exigence au niveau de la qualité d'exécution, on crée dans un premier temps chez l'étudiant des routines de travail, une automatisation des acquis visant la stabilité et l'assurance. Ce travail permet la progression vers un haut niveau de maîtrise nécessaire pour servir la proposition artistique de l'étudiant et le placer en situation de développer une autonomie créatrice.

Grâce à la maîtrise progressive d'une spécialisation en arts du cirque tendant au plus haut niveau possible,

l'étudiant valorise son travail de recherche artistique et affine la perception et la réalisation de son projet personnel au cours des trois années d'études. Chaque étudiant est maître d'œuvre de son projet, il est accompagné dans les étapes successives de sa conception par des conseillers artistiques. De nombreuses présentations devant ses accompagnateurs et deux présentations devant un jury interne l'aident à finaliser son projet. L'aboutissement du projet personnel constitue le travail de fin d'études en arts du cirque ; celui-ci est présenté devant un jury externe composé de professionnels.

Dans les ateliers collectifs encadrés, l'étudiant expérimente différentes méthodes de recherche et de création qui mènent à la construction d'une forme créative à travers des exercices d'improvisation et de composition adaptés aux contraintes du cirque. Les étudiants sont confrontés à des metteurs en scène, chorégraphes ou artistes de cirque, choisis pour leur qualité artistique et leur capacité à les diriger dans une démarche de création. Ces mises en situation visent à exposer l'étudiant à des langages artistiques originaux qu'il peut utiliser pour exprimer sa créativité. Ces ateliers donnent lieu à des présentations publiques et permettent d'appréhender toutes les facettes d'un spectacle de cirque contemporain. De l'écriture à la réalisation, l'étudiant prend part à la conception, la construction et la mise en place du spectacle, il est interprète au service d'une mise en scène.

5. Dispositions générales

L'enseignement supérieur des arts du cirque est de type court, il comprend trois années d'études. Comme tout enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur, l'enseignement des arts du cirque est un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lequel les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable.

Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société.

En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement des arts du cirque participe aussi à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble de connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres. La recherche artistique exige des étudiants la mise en oeuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relative à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale. L'enseignement des arts du cirque place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale.

Il assure l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensable à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts du cirque renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

L'enseignement des arts du cirque prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et

à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique. L'enseignement des arts du cirque associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.